



Pesticide  
Action  
Network  
Europe

## Priorités de la PFUE en matière de pesticides

Novembre 2021



« Nous devons construire un chemin tous ensemble pour protéger nos sols, mais aussi nos activités agricoles (...) quand on trouve des substituts non-chimiques, quand on crée des cépages résistants, quand on modifie utilement le vivant, on peut se passer de pesticides tout en restant compétitif (...). Ce n'est qu'au niveau européen que nous y arriverons, [la France portera] une initiative forte de sortie accélérée des pesticides »

E. Macron, Congrès de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) , Marseille, 03.09.2021

Cette annonce faite par E. Macron durant le congrès de l'UICN n'est pas passée inaperçue au niveau européen. Elle est dans la continuité de la stratégie européenne « De la ferme à la table » qui propose, pour la première fois dans l'Union Européenne, d'établir des cibles concernant les pesticides afin d'atteindre un système alimentaire durable<sup>1</sup>. PAN Europe et Générations Futures ont reçu positivement les mots du Président. Ils ont été perçus comme un **signal de l'intention française d'influencer les ambitions européennes quant à la suppression progressive des pesticides durant la présidence française au Conseil européen (PFUE) en 2022.**

Débutant en janvier 2022, les 6 mois de la présidence française vont être une opportunité unique d'établir des actions concrètes pour le président Macron. C'est pourquoi, PAN Europe et Générations Futures, ont décidé de transmettre les priorités à l'égard des pesticides pour la PFUE afin que ce temps soit utilisé bénéfiquement pour tous. Ces recommandations concernent les dossiers en cours et à venir relatifs au Pacte Vert, le cadre plus large de l'UE en matière de pesticides, et sont accompagnées d'actions sur lesquelles la France devrait donner l'exemple et inspirer les autres états membres et pays en développement. Elles sont toutes **réalisables ou en mesure d'être entreprises dans les 6 mois de la PFUE.**

### ▪ Une agriculture sans pesticides

La France doit orienter le système agricole européen vers une agriculture moins dépendante des pesticides. Cela implique tout d'abord d'aligner les plans stratégiques nationaux sur le Green Deal européen afin de garantir que la PAC tienne ses promesses en matière de réduction de l'utilisation des pesticides<sup>2</sup> et soutienne suffisamment l'agriculture biologique. Pour atteindre cet objectif, les objectifs

<sup>1</sup> PAN Europe, [Position on the EU Farm to Fork Strategy and the EU Biodiversity Strategy for 2030](#)

<sup>2</sup> PAN Europe, [How the CAP should deliver on pesticide use reductions](#)

de réduction de l'utilisation des pesticides devraient devenir l'un des objectifs nationaux de la PAC. Cela permettra de lier des mesures de PIC<sup>3</sup> (Protection intégrée des cultures) clairement définies à ces objectifs.

Avant la fin de mars 2022, la Commission Européenne publiera sa proposition révisée de la Directive sur l'utilisation durable des pesticides (SUD)<sup>4</sup>, notamment pour inclure les cibles de réduction des pesticides comprises dans la stratégie « De la ferme à la table » au sein du cadre législatif européen. Tant en amont qu'en aval, la France devrait s'engager à **promouvoir la diminution de moitié de l'utilisation de tous les pesticides et l'élimination des plus dangereux**<sup>5</sup>. Cela pourrait être réalisé (de manière non exhaustive) en défendant au Conseil de l'UE des objectifs contraignants mis en œuvre au niveau des États membres et mesurés au moyen d'indicateurs appropriés<sup>6</sup> et par la promotion d'une meilleure implémentation de la PIC (mise en place et contrôle)<sup>7</sup>. Dans le cadre de ce débat, la France aura également l'occasion de faire un zoom sur le principe du pollueur-payeur et sur le potentiel des incitations fiscales<sup>8</sup>, ainsi que de veiller à ce que les pesticides soient interdits dans des zones spécifiques. En outre, la France reprendra le débat de l'UE sur les données statistiques des entrées et sorties agricoles (SAIO) et devrait œuvrer au développement d'indicateurs européens actualisés, fiables, précis et publics concernant les réductions de l'utilisation des pesticides<sup>9</sup>.

Ce sont tous des sujets clés sur lesquels la France a la capacité de se faire entendre au niveau de l'UE et d'inspirer les autres États membres. Cela s'applique aussi au glyphosate : l'expiration de l'approbation de la substance active à la fin de 2022 devrait déclencher une discussion au niveau de l'UE sur un plan européen d'élimination progressive des pesticides. Seule une approche globale, à long terme et détaillée permettrait de surmonter la dépendance de l'UE à l'égard des intrants synthétiques et de répondre à la demande des citoyens à cet égard, comme en témoignent les pétitions [ECI Save and Farmers](#) et [Stop Glyphosate](#). **Ce plan aiderait également la France à recueillir le soutien des États membres et des parties prenantes en faveur d'une interdiction du glyphosate à l'échelle de l'UE d'ici la fin 2022.** Toutefois, cela nécessiterait l'interdiction de tous les herbicides à base de glyphosate au niveau national.

## ▪ Santé

Les méfaits et impacts des pesticides sur la santé humaine sont divers et scientifiquement documentés. Bien que l'approche « cut off » de la régulation des pesticides doit protéger contre la plupart de ces effets, beaucoup reste à faire pour assurer la mise en place de règles et leur implémentation dans la pratique. C'est le cas de la substitution, qui devrait, sous l'impulsion de la France, être identifiée comme une priorité des États membres, à commencer par les substances identifiées **comme candidates à la substitution**. Cela devrait être le sujet d'une déclaration conjointe des États membres dans les prochains mois.

---

<sup>3</sup> PAN Europe, [Using the CAP to turn the IPM triangle on to its solid base](#)

<sup>4</sup> PAN Europe, [Position on the public consultation on the 'Sustainable use of pesticides – revision of the EU rules'](#)

<sup>5</sup> Définis comme des pesticides contenant des substances interdites et des candidats à la substitution ou à l'exclusion.

<sup>6</sup> PAN Europe, [Factsheet: which indicators to best measure the EU objective of pesticide use and risk reductions](#)

<sup>7</sup> PAN Europe [report on SUD evaluation](#) shows that France does call for better IPM implementation.

<sup>8</sup> PAN Europe, [Pesticide taxation](#)

<sup>9</sup> PAN Europe, [Contribution to the EU feedback mechanism on Statistics on Pesticides](#)

De plus, la révision de la proposition de réglementation CLP sera publiée durant la PFUE et constitue un cadre de travail idéal pour y ajouter les dernières connaissances scientifiques sur le sujet<sup>10</sup>. Afin de ne pas avoir à attendre les conséquences d'une telle révision, la France devrait encourager la Commission à mandater l'EFSA à tester systématiquement la neurotoxicité de toutes les substances actives. L'EFSA devrait aussi accélérer significativement le processus d'identification des pesticides perturbateurs endocriniens<sup>11</sup> et rendre compte publiquement de ses progrès, de la même manière que l'ECHA<sup>12</sup>. Enfin, et pas des moindres, la France devrait promouvoir la mise en œuvre immédiate d'un facteur d'évaluation additionnel - (MAF/Mixture assessment factor) par l'EFSA pour prévenir des « **effets cocktails** »<sup>13</sup>, conformément à la stratégie chimique pour le développement durable.

Tout cela devrait être appréhendé avec une attention particulière aux **agriculteurs** souffrant d'une exposition professionnelle, tout comme **les riverains et passants**, qui sont aussi exposés à un très haut taux de pesticides par rapport à la population générale. Sur la base de son expérience nationale, la France devrait alerter les autres États membres sur l'approche insuffisamment protectrice de l'EFSA pour obtenir leur soutien dans le cadre d'une révision du document d'orientation de 2014 sur l'évaluation de l'exposition des opérateurs, des travailleurs, des résidents et des passants<sup>14</sup>.

#### ▪ Biodiversité

L'utilisation intensive de pesticides de synthèse est l'une des principales causes de la perte de biodiversité<sup>15</sup>. De trop nombreuses substances actives qui ont un effet négatif avéré sur l'environnement, continuent d'être utilisés et approuvés sur le marché européen en étant très peu évalués sur leur risque environnemental. Pour remédier à cette lacune de l'évaluation des risques, la France devrait faire pression pour que la littérature scientifique indépendante soit mieux prise en compte et que le principe de précaution soit strictement appliqué. PAN Europe et GF appellent également **la France à s'opposer systématiquement au renouvellement des substances actives pour lesquelles il y a un manque de données et des domaines de préoccupation** identifiés par l'EFSA. De plus, la PFUE est l'occasion d'agir contre les dérogations de l'UE pour les substances actives qui ont été interdites ou qui ont reçu un avis négatif de l'EFSA.

Enfin, le Pacte Vert européen suggère d'aller encore plus loin en alignant la réglementation sur les pesticides sur la nouvelle stratégie pour la biodiversité à l'horizon 2030. À cette fin, la France devrait promouvoir **l'adoption d'un cadre législatif européen sur les sols et d'objectifs de restauration de la biodiversité** qui tiennent compte de l'impact des pesticides.

#### • Double standards

La nourriture importée en Europe devrait être entièrement conforme aux réglementations européennes et aux standards relatifs à la santé et l'environnement. Parallèlement à une réforme globale de la politique commerciale de l'UE, les régimes d'exception prévus dans le cadre des pesticides doivent

---

<sup>10</sup> PAN Europe, [Feedback on the roadmap on the Revision of EU legislation on hazard classification, labelling and packaging of chemicals](#)

<sup>11</sup> L'absence de données ne peut être interprétée comme une absence d'effets perturbateurs endocriniens ou une preuve de sécurité.

<sup>12</sup> [Endocrine disruptor assessment list - ECHA \(europa.eu\)](#)

<sup>13</sup> PAN Europe, [How to best address cocktails effects in the Pesticide legislation?](#)

<sup>14</sup> Une zone tampon minimale non pulvérisable de 25 mètres doit être appliquée aux maisons, aux terrains de jeu et aux zones publiques.

<sup>15</sup> PAN Europe, [Pesticides and the loss of biodiversity](#)

être levés afin de garantir **qu'aucun résidu de pesticides interdits dans l'UE ne puisse être importé dans les produits alimentaires et les aliments pour animaux**. En s'appuyant sur les activités de sensibilisation menées par la Commission auprès des pays tiers et sur sa proposition de retirer les tolérances d'importation de la clothianidine et du thiametoxam, la PFUE devrait utiliser son rôle de leader pour passer d'une approche substance par substance à **une politique générale de tolérance zéro vis-à-vis des importations**. La France devrait s'assurer que la Commission européenne livre rapidement sa proposition de révision du règlement PIC intégrant une **interdiction d'exportation de tous les produits chimiques non approuvés dans l'UE**, y compris les pesticides, comme le prévoit la stratégie chimique de la Commission pour le développement durable.

- **L'étiquetage durable**

En stimulant à la fois la demande et l'offre, l'étiquetage environnemental est un outil puissant pour façonner un système agroalimentaire durable. Ses indicateurs sont le reflet d'une vision de ce que devrait être ce système durable. Par conséquent, l'approbation d'un système d'étiquetage qui prend en compte l'impact des pesticides refléterait l'engagement politique de la France à faire de l'élimination progressive des pesticides une priorité. Pour cette raison, PAN Europe et Générations Futures, recommandent l'adoption du **Planet Score** au niveau national. En parallèle, la France devrait utiliser sa présidence pour accélérer la discussion sur **l'étiquetage durable de l'UE**, qui est actuellement prévu pour 2023-2024.

Avec ce communiqué, PAN Europe et Générations Futures espèrent avoir partagé avec le gouvernement français les axes pratiques qui permettraient à la France d'établir ses ambitions en engagements et actions concrètes. **A la moitié de la PFUE, nous analyserons si la France a su saisir ces opportunités**. Cela concernera autant ce qui devrait être valorisé et ce qui devrait être amélioré.

### **Contactez nous**

PAN Europe, Salomé Roynel, Campaigner, [salome@pan-europe.info](mailto:salome@pan-europe.info), +33 7 86 39 72 74  
Générations Futures, François Veillerette, [francois@generations-futures.fr](mailto:francois@generations-futures.fr), +33 6 81 64 65 58